

# Formations Catalogue

2018

- ➔ Formation-action de 40h à l'Education Thérapeutique du Patient
- ➔ Coordonner un programme d'Education Thérapeutique du Patient
- ➔ La recherche documentaire sur le web : outils et méthode



## FORMATION-ACTION DE 40H À L'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT

### ➔ OBJECTIF

Au terme de la formation, les participants auront acquis des éléments pour élaborer et participer à un programme d'éducation thérapeutique avec des personnes atteintes de pathologie(s) chronique(s).

### ➔ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À la fin de la formation, les participants seront en capacité :

- ➔ d'aider les personnes atteintes de maladie(s) chronique(s) à exprimer, individuellement ou en groupe, les données à prendre en compte dans une démarche d'éducation thérapeutique,
- ➔ de définir, à partir de ces données et avec les personnes atteintes de maladie(s) chronique(s), des objectifs d'éducation partagés,
- ➔ de choisir et d'utiliser des méthodes et des outils pédagogiques adaptés aux personnes atteintes de maladie(s) chronique(s), aux objectifs et aux situations d'éducation,
- ➔ d'évaluer les activités éducatives mises en œuvre et de suivre l'évolution des compétences des personnes atteintes de maladie(s) chronique(s), de contribuer à l'évaluation du programme,
- ➔ de planifier leur travail d'éducation thérapeutique, en articulation avec leurs autres activités,
- ➔ d'identifier le cadre légal dans lequel se développent les programmes d'Éducation Thérapeutique du Patient (ETP) et les sites ressources (dont Oscars).

### ➔ MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- ➔ Alternance de points théoriques, échanges et travaux de groupe.
- ➔ Les participants à la formation sont des professionnels ou bénévoles en activité : la formation s'appuiera donc sur leurs représentations, leur expérience et sur l'analyse de leurs pratiques. La démarche pédagogique utilisée pendant la formation s'inscrit dans la même logique que celle préconisée pour mettre en œuvre l'éducation thérapeutique du patient. Elle sollicitera la participation des personnes en formation lors de séances de travail en petits groupes, facilitant notamment l'expression de chacun, mais également lors d'éclairages conceptuels et théoriques.
- ➔ Pour atteindre les objectifs fixés et pour valider les 40h de formation, il importe que les participants inscrits suivent l'intégralité des 6 journées, dont 1 jour en e-learning.

### ➔ CONTENU

- ➔ Déterminants de la santé d'une personne atteinte de maladie(s) chronique(s).
- ➔ Représentations de la maladie chronique et de l'Éducation Thérapeutique du Patient.
- ➔ Compétences pour dispenser l'ETP.
- ➔ Attitudes et postures éducatives.
- ➔ La démarche d'ETP et ses différentes étapes : bilan éducatif partagé/diagnostic éducatif, objectifs personnalisés, mise en œuvre, évaluation.
- ➔ Construction et animation de séances collectives d'éducation.
- ➔ Les participants seront amenés à réaliser un travail interséquence.

### ➔ PUBLIC

Toutes personnes souhaitant intervenir, mettre en place ou participer à un programme d'Éducation Thérapeutique du Patient (professionnels de santé, de l'activité physique, psychothérapeutes, professionnels du secteur social, artistique, secrétaires, bénévoles, personnes atteintes de pathologie(s) chronique(s)...).

### ➔ DURÉE

6 jours, dont 1 jour en e-learning puis 5 jours en présentiel + travaux inter séquentiels.

### ➔ INTERVENANTS

Formateur spécialisé en éducation thérapeutique du patient de l'Ireps Nouvelle-Aquitaine et différents intervenants praticiens de l'ETP (médecins, infirmiers, psychologues, patients ressources, etc.).

### ➔ LES « + »

- ➔ Possibilité de formation en intra sur demande.
- ➔ Formation agréée DPC.
- ➔ Formation ancrée dans l'action, illustrée par des témoignages et expériences diverses.
- ➔ Mise à disposition d'un classeur avec les contenus de formation et les supports utilisés, remis également en version numérique.
- ➔ Possibilité de bénéficier de conseil et appui méthodologique à l'issue de la formation, ainsi que du prêt d'outils et d'ouvrages auprès de chaque centre de ressources de l'Ireps Nouvelle-Aquitaine.

### ➔ CONTACT

Ireps Nouvelle-Aquitaine antenne Gironde  
Mme Rébecca BRIC - 6 quai de Paludate - 33800 Bordeaux  
05 56 33 34 10 - r.bric@irepsna.org

### ➔ INSCRIPTION

Session de La Rochelle : <https://goo.gl/pFwFUs>  
Session de Limoges : <https://goo.gl/SLzN2R>  
Session de Bordeaux : <https://goo.gl/xcg7LG>

### ➔ COÛT

1200 € par participant  
Les repas et les déplacements des participants sont à leur charge.

### ➔ LIEUX ET DATES

#### LA ROCHELLE

Mercredi 28 mars  
Jeudi 29 mars  
Mercredi 25 avril  
Jeudi 26 avril  
Jeudi 17 mai 2018

#### LIMOGES

Jeudi 3 mai  
Vendredi 4 mai  
Lundi 4 juin  
Mardi 5 juin  
Jeudi 28 juin 2018

#### BORDEAUX

Mercredi 19 septembre  
Jeudi 20 septembre  
Mercredi 17 octobre  
Jeudi 18 octobre  
Jeudi 22 novembre 2018

## COORDONNER UN PROGRAMME D'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT

FORMATION DE 14, 28 OU 42 HEURES

La formation est composée de **trois modules, qui peuvent être suivis dans leur intégralité ou indépendamment les uns des autres**, selon les besoins de formation des participants.

Les trois modules correspondent aux 40h de formation requises pour un coordonnateur n'intervenant pas dans le programme d'éducation thérapeutique du patient et ayant pris ses fonctions après le 14 janvier 2015.

### ➔ MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- ➔ Alternance de points théoriques, échanges et travaux de groupe.
- ➔ Les participants à la formation sont des professionnels ou bénévoles en activité : la formation s'appuiera donc sur leurs représentations, leur expérience et sur l'analyse de leurs pratiques.
- ➔ La démarche pédagogique utilisée pendant la formation s'inscrira dans la même logique que celle préconisée pour mettre en œuvre l'éducation thérapeutique du patient. Elle sollicitera la participation des personnes en formation lors de séances de travail en petits groupes, facilitant notamment l'expression de chacun, mais également lors d'éclairages conceptuels et théoriques.

### ➔ CONTENU

#### MODULE 1

- ➔ Identifier le rôle et les missions d'un coordinateur de programme d'Education Thérapeutique du Patient.
- ➔ Connaître le cadre légal et réglementaire de l'éducation thérapeutique du patient ainsi que des sites et structures ressources en éducation thérapeutique du patient.
- ➔ Identifier les compétences pour coordonner un programme d'éducation thérapeutique du patient.
- ➔ S'approprier les étapes de structuration d'un programme d'éducation thérapeutique du patient.
- ➔ Partager les représentations, valeurs et la démarche de l'éducation thérapeutique du patient.
- ➔ Concevoir un outil de pilotage de programme d'éducation thérapeutique du patient.
- ➔ Participer à une analyse de pratiques sur la coordination de programme.

#### MODULE 2

- ➔ Elaborer, coordonner et communiquer autour d'un programme d'Education Thérapeutique du Patient.
- ➔ Constituer et animer une équipe pluridisciplinaire.
- ➔ Construire avec l'équipe, et les personnes atteintes de maladies chroniques, le programme d'Education Thérapeutique.
- ➔ Elaborer une stratégie de communication, avec les personnes atteintes de maladies chroniques, dans la structure et en dehors de la structure.
- ➔ Identifier les autres programmes d'éducation thérapeutique et développer les liens entre les pratiques de l'ambulatoire et des structures hospitalières.
- ➔ Participer à une analyse de pratiques sur la coordination de programme.

#### MODULE 3

- ➔ Evaluer un programme d'Education Thérapeutique du Patient.
- ➔ Analyser un programme d'éducation thérapeutique du patient : forces, difficultés, propositions d'améliorations.
- ➔ Accompagner les équipes dans le choix des objets d'évaluation, la construction d'indicateurs et d'outils de recueil de données pour élaborer les évaluations annuelles et quadriennales.
- ➔ Construire et animer une analyse de pratiques sur l'évaluation de programme.

### ➔ PUBLIC

Vous pouvez vous reporter au document de l'ARS Nouvelle-Aquitaine «Formations requises pour mettre en œuvre un programme d'Education Thérapeutique du Patient ». Janvier 2016.

[https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/sites/default/files/2017-02/ETP\\_Formations\\_requises\\_01\\_2016.pdf](https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/sites/default/files/2017-02/ETP_Formations_requises_01_2016.pdf)

- ➔ Coordonnateur intervenant dans le programme et ayant pris ses fonctions après le 14 janvier 2015 : formation de 40h pour dispenser l'ETP requise + au choix, module 2 et/ou module 3.
- ➔ Coordonnateur n'intervenant pas dans le programme et ayant pris ses fonctions avant le 14 janvier 2015 : au choix, module 1 et/ou module 2 et/ou module 3.
- ➔ Coordonnateur n'intervenant pas dans le programme et ayant pris ses fonctions après le 14 janvier 2015 : 40h de formation nécessaire, soit module 1 + module 2 + module 3.

### ➔ DURÉE

De 2 à 6 jours en fonction du nombre de module choisi.

### ➔ INTERVENANTS

Chargé de projets de l'IREPS spécialisé en éducation thérapeutique du patient.

### ➔ CONTACT

Ireps Nouvelle-Aquitaine antenne Gironde  
Mme Rébecca BRIC - 6 quai de Paludate - 33800 Bordeaux  
05 56 33 34 10 - [r.bric@irepsna.org](mailto:r.bric@irepsna.org)

### ➔ INSCRIPTION

Inscription en ligne sur : <https://goo.gl/SCETmC>

### ➔ COÛT

400€ par module, soit 1 200€ par participant pour les trois modules.

### ➔ DATES ET LIEU

La formation aura lieu à Angoulême.

Module 1 : mercredi 10 et jeudi 11 octobre 2018

Module 2 : mercredi 7 et jeudi 8 novembre 2018

Module 3 : mercredi 5 et jeudi 6 décembre 2018

### ➔ CONTEXTE

La documentation est un outil au service de la promotion et de l'éducation pour la santé (EPS). Elle intervient sur les différentes étapes du montage de projet (la recherche informative sur la phase diagnostic). Elle accompagne la phase d'action par la recherche, la sélection de ressources, des outils et des expériences d'actions déjà menées et la phase d'évaluation. Enfin, la production documentaire (bibliographies, échanges de références...) enrichit la communication et la valorisation du projet. Aussi, le service documentaire de l'Ireps Nouvelle-Aquitaine souhaite s'inscrire dans un processus de généralisation des pratiques en documentation et de qualification des usagers en proposant un module de recherche documentaire.

### ➔ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Permettre aux participants de :

- ➔ Savoir formuler clairement une demande documentaire.
- ➔ Découvrir et mettre en œuvre les différentes étapes de la recherche documentaire.
- ➔ Identifier des sources en EPS en sachant utiliser les concepts de la documentation.
- ➔ Sélectionner ces sources, les organiser et exploiter les documents pour accompagner le projet, le valoriser, rédiger des fiches synthétiques, un sommaire des documents hiérarchisés.
- ➔ Savoir utiliser des outils : de recherche sur le web (fonctions avancées de Google) et de présentation des résultats des recherches (notamment de mind mapping).
- ➔ Découvrir des outils de veille gratuits et savoir organiser et planifier une veille thématique.

### ➔ CONTENU

#### J1- LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE : MÉTHODOLOGIE

- ➔ Définir ses objectifs.
- ➔ Identifier le sujet : connaître exactement ce qui motive la recherche, identifier la demande que vous allez formuler, recenser les documents et les informations dont on a besoin.
- ➔ Préciser la recherche : délimiter l'objet, le sujet, faire le point sur le sujet en choisissant des termes de recherche, des mots-clés, des outils documentaires appropriés.
- ➔ Identifier les pistes de recherche : identifier les types de documents, les sources susceptibles de répondre et choisir les outils de recherche (généralistes).
- ➔ Connaître des organismes, périodiques et bases de données spécialisés.
- ➔ S'initier à l'interrogation de BDD documentaires en utilisant les outils de recherche mis à disposition (moteurs de recherche, index, thésaurus...) : traduire sa recherche en mots-clés, établir une équation de recherche avec les principaux opérateurs.

#### JOUR 2 - TRAITER L'INFORMATION RECUEILLIE :

- ➔ Sélectionner les références de documents et les documents en les triant selon le niveau d'information, la pertinence, l'approche méthodologique ou la démarche pédagogique recherchée, + initiation à la méthodologie de la carte conceptuelle.
- ➔ Établir une liste de références : connaître les informations qui composent une référence, mettre en forme et écrire les références bibliographiques, les classer, faire un appel de référence pour citation.

- ➔ Veiller des sites et des thématiques, faire partager ses résultats de veille (initiation) :
  - identifier les sources à veiller pour recevoir de l'information-documentation,
  - identifier différents types d'outils de veille,
  - établir une stratégie de veille,
  - mener une veille, exploiter ses résultats de veille.

### ➔ MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

La démarche est participative et propose une articulation entre théorie et mise en pratique, entre apprentissage individuel et apprentissage en groupe. Les participants sont invités à échanger sur leurs pratiques documentaires.

### ➔ PUBLIC

Tout professionnel du champ de l'éducation pour la santé, du sanitaire, du social ; porteurs de projets de prévention, de promotion de la santé sur toutes thématiques de santé.

- ➔ **PRÉ-REQUIS** : Connaître les fonctions de bases de l'internet et du traitement de texte.

- ➔ **DURÉE** : 2 jours.

- ➔ **INTERVENANTS** : Documentaliste et chargés de projet IREPS Nouvelle-Aquitaine.

### ➔ LES « + »

- ➔ Des informations et des outils utilisables.
- ➔ Formation directement opérationnelle.
- ➔ Formation souhaitant tenir compte des besoins des stagiaires.
- ➔ Formation centrée sur les échanges et les mises en situation.

### ➔ COÛT

400 euros.  
Les repas et les déplacements des participants sont à leur charge.

### ➔ CONTACT

Ireps Nouvelle-Aquitaine antenne Haute Vienne  
13, rue des Coopérateurs 87000 Limoges  
Tél. 05 55 37 19 57

### ➔ INSCRIPTION EN LIGNE

Session de Bordeaux : <https://goo.gl/eY2M5m>  
Session de Limoges : <https://goo.gl/Bt4K9A>  
Session de Poitiers : <https://goo.gl/gHwVJT>

### ➔ DATES ET LIEUX :

**POITIERS**

17 et 18 mai 2018

**LIMOGES**

11 et 12 juin 2018

**BORDEAUX**

11 et 12 octobre 2018



## **IREPS NOUVELLE-AQUITAINE**

**SIÈGE : 6 QUAI DE PALUDATE**

**33800 BORDEAUX**

**TEL. 05 56 33 34 10**

**SIRET : 529 309 684 00015**

**APE : 8899B**

**N° d'agrément d'organisme de formation : 72 33 08238 33**

**N° d'enregistrement au DPC : 6262**

**Les conditions générales de vente sont disponibles en ligne :**

**<https://www.slideshare.net/Ireps/conditions-gnrales-de-vente-formation>**

*L'Ireps Nouvelle-Aquitaine  
est la plateforme de ressources  
en promotion de la santé.*

*Elle couvre les 12 départements de la  
région Nouvelle-Aquitaine.*